


# Des plébéiens aux « gilets jaunes »

 [lemonde.fr/idees/article/2019/01/18/des-plebeiens-aux-gilets-jaunes\\_5410980\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/18/des-plebeiens-aux-gilets-jaunes_5410980_3232.html)

Dans sa tribune au « Monde », Claudia Moatti, professeure d'histoire antique, compare le comportement des sénateurs romains du dernier siècle de la République avec les politiciens d'aujourd'hui, qui, tout en reconnaissant l'utilité des révoltes passées, condamnent celles de leur époque.

Par Claudia Moatti Publié le 18 janvier 2019 à 12h00 - Mis à jour le 18 janvier 2019 à 15h23

Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés

**Tribune.** Le paradoxe est éclatant : nous transformons en patrimoine la Révolution française mais nous tremblons devant les rébellions actuelles. Nous nous comportons ainsi comme les sénateurs romains du dernier siècle de la République, qui, tout en reconnaissant l'utilité des révoltes passées (les fameuses sécessions de la plèbe du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère), condamnaient celles de leur époque. Les historiens qui écrivirent sous l'Empire voyaient pourtant plus qu'une analogie entre les deux. Au moment où la situation politique nous met en demeure, à notre tour, de réfléchir et de comprendre l'état de notre société, leur récit a quelque chose à nous apprendre.

Nous sommes en 494 avant notre ère, au début de ce que nous appelons la République romaine, quelques années après l'expulsion du dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe ; les plébéiens, cette part de la population romaine qui n'avait aucun accès aux charges politiques et religieuses de la cité mais qui n'en était pas moins constamment appelée à défendre la patrie par les armes, réclama l'abolition des dettes. Ce que saisissaient les historiens, c'était à la fois l'état de pauvreté et de nécessité où la plèbe se trouvait, la cruauté des créanciers, et la surdité des sénateurs : une surdité de gens arrogants, hautains, et sans pitié.

Les plébéiens, excédés, finirent par réclamer non seulement l'abolition des dettes mais aussi des droits politiques, par exemple la création de magistrats pour les défendre. Voici donc que de sociale la requête se fit politique

Ce qu'ils tâchaient de faire entendre aussi, c'est qu'un problème qui n'est pas résolu immédiatement est destiné à empirer ; et de fait les plébéiens, excédés, finirent par réclamer non seulement l'abolition des dettes mais aussi des droits politiques, par exemple la création de magistrats pour les défendre. Voici donc que de sociale la requête se fit politique.

Que firent les sénateurs ? Au lieu d'écouter, ils se raidirent encore, tout en exigeant des plébéiens de nouveaux sacrifices. Ces derniers firent sécession : ils se retirèrent sur une colline, menaçant les sénateurs de quitter définitivement Rome pour aller fonder ailleurs un autre peuple, un peuple d'égaux, ou pour chercher une cité qui les accueillerait et leur offrirait plus de justice...

Alors seulement, les sénateurs entrèrent en pourparlers. Miracle : le dialogue, l'échange de serments dénouèrent le problème. Les plébéiens revinrent à Rome et obtinrent la création de magistrats spécifiques, les tribuns de la plèbe. D'autres sécessions par la suite, pour les mêmes raisons à la fois sociales et politiques, d'autres dialogues leur permirent d'obtenir de nouvelles satisfactions jusqu'à l'égalité juridique au IV<sup>e</sup> siècle.

## Fable politique

---

Lisons ces récits comme une expérience fondatrice, ou, au moins, comme une fable politique qui nous permet de comprendre trois choses. Premièrement, cette arrogance dont on accuse aujourd'hui les dirigeants de notre pays révèle non seulement leur incapacité à faire de la politique, mais un réflexe de classe sociale : pour certains, en effet, les pauvres n'ont pas le sens de l'intérêt général, ne veulent pas travailler et sont dangereux. Mais n'est-ce pas plutôt ceux qui prennent la *res publica* comme leur bien qui sont dangereux ? Ils mettent en effet en cause la notion même de peuple, lequel se définit non pas comme un ensemble de mêmes – c'est au contraire la pluralité qui le caractérise –, mais comme un rassemblement d'égaux.

Deuxièmement, le dialogue opère une magie : il dilue le conflit, le dissout. Les Grecs comme les Romains opposaient la parole (le *logos*) à la violence (*bia*). Pour eux, la politique, c'est-à-dire la vie en cité, qui était la finalité de l'humanité, la civilisation même, ne pouvait être fondée que sur l'échange (c'est-à-dire sur le débat) : c'est aussi ce que disait le mot *res publica*, la chose publique, la « cause du peuple ».

Comment une certaine classe politique en arrive-t-elle à refuser le changement et les réformes avec une telle radicalité ? Celle-là même dont fit preuve la classe dirigeante romaine conservatrice, et qui mena finalement la cité à sa perte ?

Enfin, troisièmement, le blocage politique est dû à la surdité d'une classe sociale, à son refus de réformes. Tel est bien le problème aujourd'hui. Comme les sénateurs romains, Edouard Philippe, le lendemain de la première révolte des « gilets jaunes », déclara que non seulement il gardait le cap mais qu'il augmenterait la taxe le mois suivant et chaque année encore ! Comment une certaine classe politique en arrive-t-elle à refuser le changement et les réformes avec une telle radicalité ? Celle-là même dont fit preuve la classe dirigeante romaine conservatrice longtemps après les sécessions, à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et qui mena finalement la cité à sa perte ?

Reprenons le récit des historiens antiques. En 133 avant notre ère, l'un des tribuns de la plèbe, Tiberius Gracchus, proposa une loi agraire : elle devait permettre de distribuer des terres publiques à ceux qui n'en avaient pas, à la fois pour résoudre la crise entraînée par la surpopulation dans la cité et recréer une classe de petits propriétaires fonciers ruinés par les guerres. Mais ces terres publiques, les citoyens pouvaient-ils en disposer ? Les distribuer n'était-ce pas ruiner la *res publica* – et les riches qui jusqu'alors en jouissaient ? Et d'ailleurs qui mieux que ces derniers pouvait définir l'intérêt général ?

La plupart des sénateurs s'opposèrent donc à la loi et envoyèrent un autre tribun, acquis à leur cause, pour faire obstruction. Deux fois ce tribun opposa son veto, deux fois Tiberius Gracchus le menaça de le faire destituer par le peuple s'il s'obstinait : un tribun élu par le

peuple ne devait-il pas défendre les intérêts de ce dernier ? A la troisième fois, le peuple vota sa destitution : Tiberius fit passer sa loi et élire une commission agraire pour mettre en place les distributions de terres.

Pourquoi la représentation nationale, au cœur de la question démocratique aujourd'hui, est-elle incapable de se mobiliser en tant que représentation, et de jouer son rôle : défendre les intérêts de ceux par qui les députés ont été élus ; les écouter, mener le dialogue ? Et c'est bien là la double crise que nous vivons : crise de la représentation ; et crise de la gouvernance.

**Claudia Moatti**, professeure d'histoire antique à l'université Paris-VIII et à la University of Southern California, auteure notamment de « Res publica. Histoire romaine de la chose publique » (Fayard, 2018).

Claudia Moatti (Professeure d'histoire antique)

[Réagissez ou consultez l'ensemble des commentaires](#)

Édition du jour

Daté du mardi 22 janvier

[Lire le journal numérique](#) [Les éditions précédentes](#)

Les plus lus

Dans la même rubrique



[En Allemagne, l'après-Merkel a commencé](#)

[Editorial. En décembre 2018, Annegret Kramp-Karrenbauer succédait à Angela Merkel à la tête de la CDU. Samedi, c'est Markus Söder qui a pris la tête de la CSU. Une nouvelle page de l'histoire de la droite allemande s'ouvre.](#)



[« Le droit américain est devenu une arme de répression et de dissuasion massives »](#)

A l'heure où des PDG du monde entier, et notamment américains, se rendent à Versailles pour le sommet « Choose France », Jean-Michel Bezat, journaliste au « Monde », analyse les effets ravageurs de l'extraterritorialité de la législation des Etats-Unis.



Le Moyen âge, laboratoire de la fiscalité

Dans sa chronique, l'historienne médiéviste Valérie Theis exprime le sentiment d'un éternel retour des mêmes débats, traduisant la triste incapacité des hommes à trouver des solutions équilibrées pour permettre la vie en société.



« Le traitement judiciaire de Carlos Ghosn constitue un manquement au pacte international relatif aux droits civils et politiques »

Dans une tribune au « Monde », une cinquantaine d'avocats protestent solennellement contre la pratique des autorités japonaises dans la conduite des poursuites engagées contre Carlos Ghosn.

« L'affolement du monde » : les défis d'un système en mutation

Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales, analyse dix enjeux cruciaux de la course à la nouvelle hiérarchisation du monde.



« La rémunération de nos responsables publics devrait faire partie du grand débat national »

Dans une tribune au « Monde », Béatrice Guillemont, du think tank Observatoire de l'éthique publique, rappelle que « exemplarité bien ordonnée commence par soi-même », à propos des rémunérations parfois choquantes des membres des autorités administratives ou publiques.



« Le Brexit happe l'énergie et le temps des patrons »

Juste après le rejet de l'accord sur le Brexit par la Chambre des communes, le chancelier de l'Echiquier a tenu une conférence téléphonique avec une centaine de patrons très inquiets, relate le journaliste du « Monde » Eric Albert dans sa chronique.

Gerry Hassan : « L'image de Churchill est utilisée pour défendre un projet de Brexit mal pensé, nuisible à la nation »

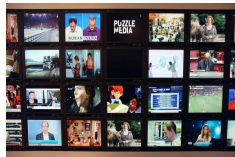


Si le pays s'enlise dans la sortie de l'UE, c'est parce qu'il n'a pas su rompre avec une lecture idéalisée de son passé, décrypte l'écrivain et historien dans une tribune au « Monde ».



Street art : « La Liberté guidant le peuple » revue et rhabillée à la mode « gilets jaunes »

L'artiste de street art Pboy a peint, dans le 19e arrondissement de Paris, « La Liberté guidant le peuple 2019 », une fresque murale version « gilets jaunes ». Une œuvre qui fait le buzz sur les réseaux sociaux.



Médias et diversité : encore un effort !

Préjugés, réflexes de classe... Encore une fois, cette année, dans son baromètre annuel de la diversité, le CSA a jugé que les télévisions avaient du mal à rendre compte de la réalité sociologique de la société française.



La CGT renoue avec la politique de la chaise vide

Le syndicat a adopté une stratégie zigzagante à l'égard des « gilets jaunes » et boycotté des espaces de dialogue social, en prônant la grève.



Facebook, le grand mobilisateur

Plusieurs études récentes suggèrent que si les réseaux Internet ont facilité la mobilisation populaire du mouvement des « gilets jaunes », ils pourraient aussi les diviser en les radicalisant.

## Dans les revues

Cette semaine, le magazine « Etudes » pose une question cruciale dans un numéro spécial consacré à l'environnement : aurons-nous le temps de l'écologie politique ?



« L'opacité du système d'homologation des pesticides aurait pu demeurer encore longtemps dans le marbre de la loi »

Le 16 janvier, le Parlement européen a adopté à une forte majorité le rapport de la Commission parlementaire spéciale sur les pesticides. Un signal positif, note, dans sa chronique, Stéphane Foucart, journaliste au « Monde ».



Alstom-Siemens, ou l'Europe frileuse

Editorial. Face à la concurrence accrue sur le marché ferroviaire mondial, l'argument de l'abus de position dominante mis en avant par la Commission européenne paraît bien court.



« Il est nécessaire d'inventer de nouveaux modes de participation citoyenne »

Le débat national est un outil stratégique pour gagner du temps, explique au « Monde » Loïc Blondiaux, professeur de science politique. Mais il peut être une possibilité de sortie de crise.

## Services

---

Annonces immobilières avec Logic-Immo

Annonces automobiles avec La Centrale

Codes promos avec Global Savings Group

Toutes les offres